Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 23 octobre 2020

Jean-Baptiste Blanc : le sénateur fait le choix de la proximité

Nouvellement élu sénateur de Vaucluse, Jean-Baptiste Blanc vient de se prononcer sur les mandats locaux qu'il souhaite conserver. En effet, afin de respecter la loi sur le cumul des mandats, le sénateur LR (Les Républicains) a décidé de rester conseiller départemental de Cavaillon. Il est toutefois dans l'obligation de quitter la vice-présidence du Département de Vaucluse ainsi que la présidence du bailleur social Vallis Habitat. Il restera cependant rapporteur du budget. Dans le même temps, il renonce à son poste de premier adjoint de Cavaillon et quitte aussi la communauté d'agglomération LMV (*Luberon Monts de Vaucluse).*

A la rencontre des élus locaux

Le néo-sénateur n'entend pas cependant se couper du terrain puisqu'il a choisi d'installer sa permanence

Ecrit par Laurent Garcia le 23 octobre 2020

parlementaire au cœur de la cité cavare. Il a également repris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des élus vauclusiens afin de se saisir de leurs dossiers comme à Cadenet, Vaugines, Lourmarin, Mirabeau… Dans cette optique, Jean-Baptiste Blanc souhaite réunir mensuellement les maires par canton et organiser deux évènements par an autour de problématiques vauclusiennes (rencontres d'élus, de spécialistes du secteur public et privé autour d'un sujet).

A la commission des affaires économiques

Au sénat, ce dernier vient également d'intégrer la commission des affaires économiques qui intervient dans les domaines suivants : agriculture – forêt – chasse et pêche ; communications électroniques et postes – commerce extérieur ; industrie – énergie ; consommation – commerce – entreprise ; logement – politique de la ville – urbanisme ; tourisme ; outre-mer ; recherche appliquée et innovation – espace.

« Autant de sujets vauclusiens sur lesquels je souhaite échanger et co-construire mon action avec les acteurs locaux (agriculteurs, viticulteurs, commerçants, les centres de recherche comme l'INRAE où il se rendra très prochainement) », explique Jean-Baptiste Blanc qui a, par ailleurs, été chargé par Sophie Primas, la présidente de la commission des affaires économiques, de travailler sur une simplification du droit de l'urbanisation dans le cadre d'une politique de relocalisation de nos entreprises. Ce travail donnera lieu à un rapport puis une proposition de loi.

Enfin, côté LR, le sénateur restera secrétaire départemental jusqu'à la date des prochaines élections internes qui devrait se tenir en juin 2021.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !